

AVIS : Fermetures de rues et exemptions à l'arrêté concernant les bruits excessifs proposées – OCTOBRE - DECEMBRE 2023

Les demandes de fermetures de rue et d'exemptions à l'arrêté concernant les bruits excessifs suivantes seront soumises au Conseil municipal de Moncton le lundi 18 septembre 2023 afin de permettre la tenue des événements prévus au centre-ville de Moncton.

Demandes de fermeture de rues :

Les demandes de fermeture de rues suivantes seront soumises au Conseil :

- 1) Courir pour Lire
- 2) Défilé du père Noël du Grand Moncton Royale
- 3) Célébrations de la veille du jour de l'an

Demandes d'exemptions à l'arrêté concernant les bruits excessifs :

Les demandes d'exemptions à l'arrêté concernant les bruits excessifs suivantes seront soumises au Conseil :

- 1) Courir pour Lire
- 2) Défilé du père Noël du Grand Moncton Royale
- 3) Célébrations de la veille du jour de l'an

Voir les détails aux pages suivantes.

DEMANDES DE FERMETURES DE RUES

Les demandes de fermetures de rues suivantes seront présentées au Conseil afin de permettre la tenue de ces événements du centre-ville :

1. Courir pour lire



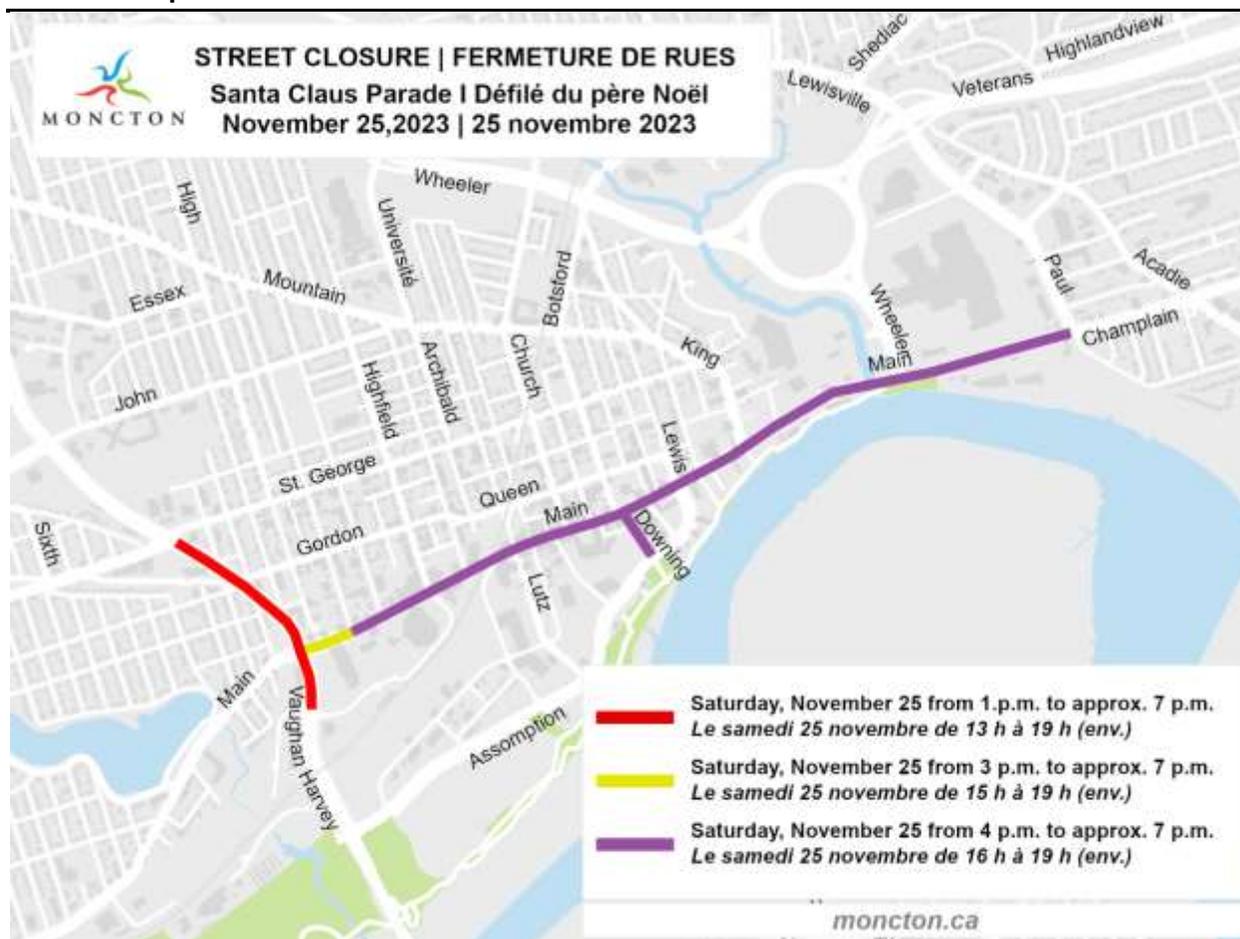
Dates de l'événement : 22 octobre 2023

Lieu de l'événement : Blvd. Vaughan Harvey / Rue Main / Rue Canada

À noter :

- L'accès au Hyatt Place Moncton et au Centre Avenir sera autorisé pour les employés et les clients du centre, de l'hôtel et du restaurant via la rue Main.

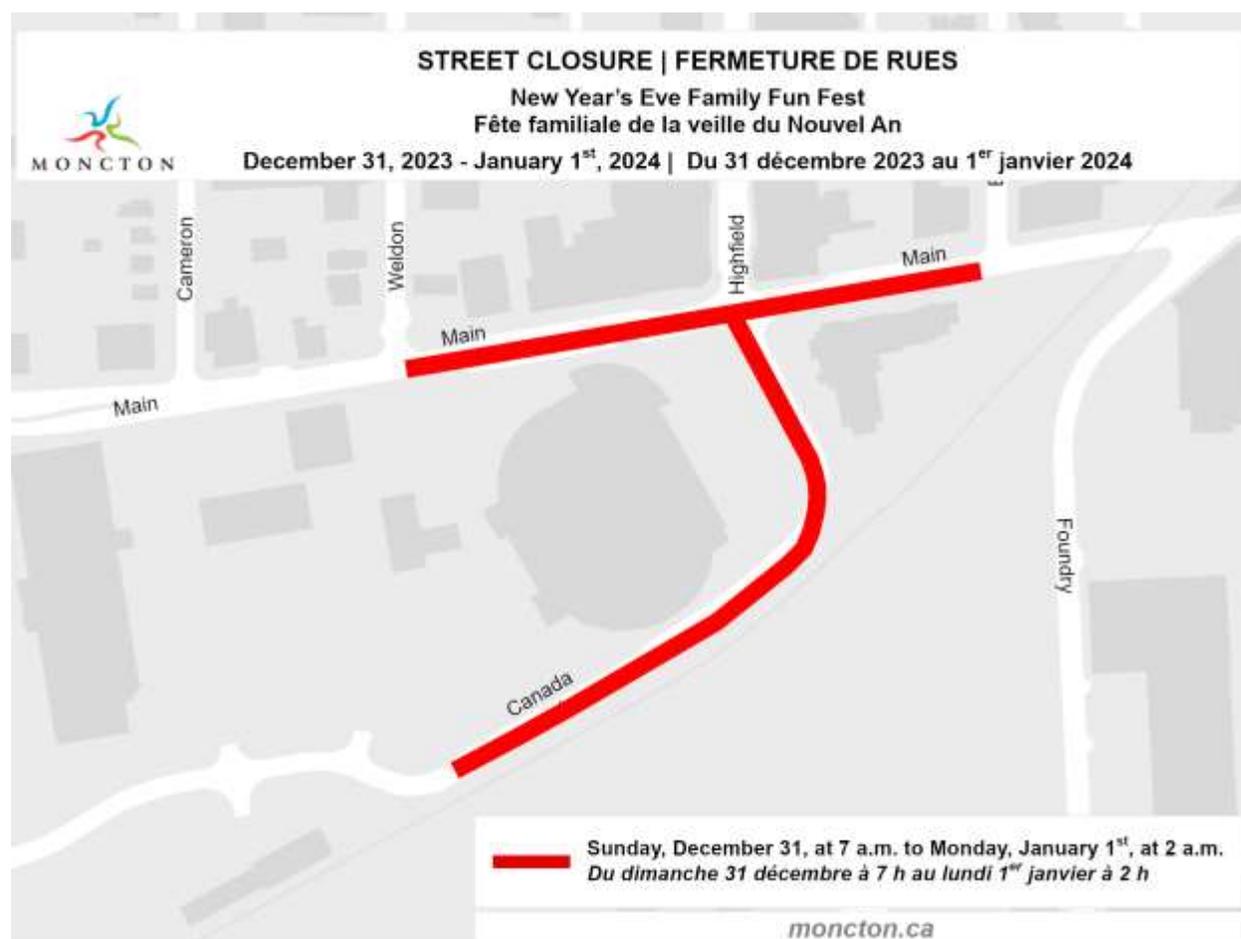
2. Défilé du père Noël du Grand Moncton



Dates de l'événement : 25 novembre 2023

Lieu de l'événement : Blvd. Vaughan Harvey / Rue Main

3. Célébrations de la veille du jour de l'an



Dates de l'événement : le 31 décembre 2023

Lieu de l'événement : Rue Main / rue Canada

À noter :

- L'accès au Hyatt Place Moncton et au Centre Avenir sera autorisé pour les employés et les clients du centre, de l'hôtel et du restaurant via Vaughan Harvey / Canada

DEMANDES D'EXEMPTIONS À L'ARRÊTÉ CONCERNANT LES BRUITS EXCESSIFS

Les demandes d'exemptions à l'arrêté concernant les bruits excessifs seront soumises au Conseil afin de permettre la tenue de ces événements :

- 1) Courir pour lire
Le 22 octobre
8 h 00 à 16 h 00

- 2) Défilé du père Noël du Grand Moncton
Le 25 novembre
4 h 00 à 20 h 00

- 3) Célébrations de la veille du jour de l'an
Le 31 décembre 2023 de midi à 1 h 00 le 1^{er} janvier